



CHAMBRE DE COMMERCE FRIBOURG
HANDELSKAMMER FREIBURG • CHAMBER OF COMMERCE FRIBOURG

Observatoire fribourgeois de l'économie

Résultats du second sondage – Septembre 2011

En résumé

- **Les effets du franc fort semblent moins graves que prévu car les entreprises fribourgeoises les ont intégrés et ont misé sur leur réactivité pour s'adapter (confirmation d'une tendance identifiée lors du premier sondage).**
- **Les entreprises fribourgeoises continuent à avoir un bon volume d'activité, mais elles ont supporté les effets de la crise du franc au niveau de leurs marges bénéficiaires, ce qui aura des impacts fiscaux.**
- **L'environnement conjoncturel mondial et la pénurie de personnel qualifié restent des sujets majeurs de préoccupation.**

Introduction

La reprise économique dans le canton de Fribourg continue à être une réalité. Le second sondage de l'Observatoire fribourgeois de l'économie confirme que l'activité des entreprises fribourgeoises reste soutenue et qu'il n'y a pas de grave ralentissement en vue à court terme. Mais les effets de la crise du franc fort auront été pénibles, surtout au niveau des marges bénéficiaires et en obligeant les entreprises à se réorganiser de fond en comble pour y faire face. Un an et demi après les premiers signes d'un renforcement du franc face à l'euro, les entreprises fribourgeoises ont bien accueilli la décision de la BNS de fixer un cours-plancher : cela leur permet de « souffler » et d'adapter leurs structures de coût en ayant un peu plus de visibilité monétaire.

1. Commentaires généraux

Le second questionnaire de l'Observatoire fribourgeois de l'économie était orienté sur la problématique du franc fort, de ses effets et des premières réactions face à la décision de la BNS d'appliquer un cours plancher de 1,20 franc contre un euro. Il était aussi demandé aux entreprises correspondantes de se positionner par rapport à l'action des pouvoirs publics dans cette problématique. Enfin, deux questions sur la situation du portefeuille étaient posées, permettant de mesurer les progrès par rapport aux mêmes questions posées dans le premier sondage de mars.

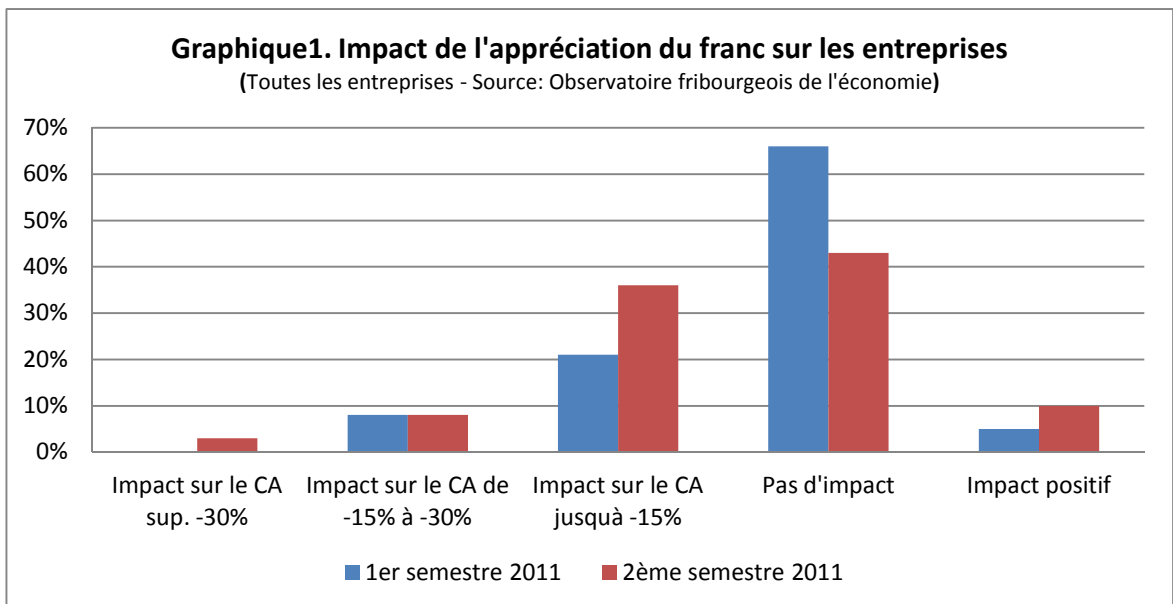
a. Franc fort

Globalement, l'image qui ressort de ce sondage des effets du franc fort sur les entreprises fribourgeoises n'est pas aussi simple (simpliste) que celle qui est véhiculée par les médias.

Par rapport à mars 2011, la thématique du franc fort reste la plus importante pour les entreprises : 77% pensent qu'elle va durer et ne pas s'affaiblir en intensité dans les douze à 24 prochains mois. Mais, le fait d'avoir institué un cours-plancher à 1,20 contre un euro permet d'envisager peut-être un retour à un cours plus favorable, qui se situerait autour de 1,30 – 1,40. Mais, comme le remarque une des entreprises interrogées, « au moins on ne perd pas d'argent » avec 1,20.

C'est au niveau des effets induits par le franc fort qu'on peut le mieux mesurer une situation très contrastée entre les entreprises :

- Pendant le 1^{er} semestre, l'impact a été majoritairement nul sur le chiffre d'affaires (66% des réponses) ; au second semestre, cette proportion recule à 43% des entreprises interrogées mais seules 36% d'entre elles subiront un impact négatif jusqu'à -15% de leurs ventes (voir graphique 1 ci-dessous).



- En termes de pertes opérationnelles, plus de neuf entreprises interrogées sur dix n'en a eu aucune au premier semestre 2011 ; au second semestre, cette proportion ne passe qu'à 79%, ce qui relativise l'impact de la

problématique monétaire et laisse penser que les entreprises l'ont largement anticipé dès 2010.

Ceci se vérifie au niveau des mesures déjà prises, et à prendre, par les entreprises pour faire face au franc fort. La comparaison est illustrée dans le graphique 2 ci-dessous. Les entreprises correspondantes étaient interrogées sur les mesures qu'elles avaient déjà prises (en bleu dans le graphique) et sur celles qu'elles envisageraient de prendre (en rouge) pour faire face aux effets du franc fort. Elles pouvaient donner plusieurs réponses et indiquer quelles étaient les mesures particulières qu'elles avaient prises ou allaient prendre.

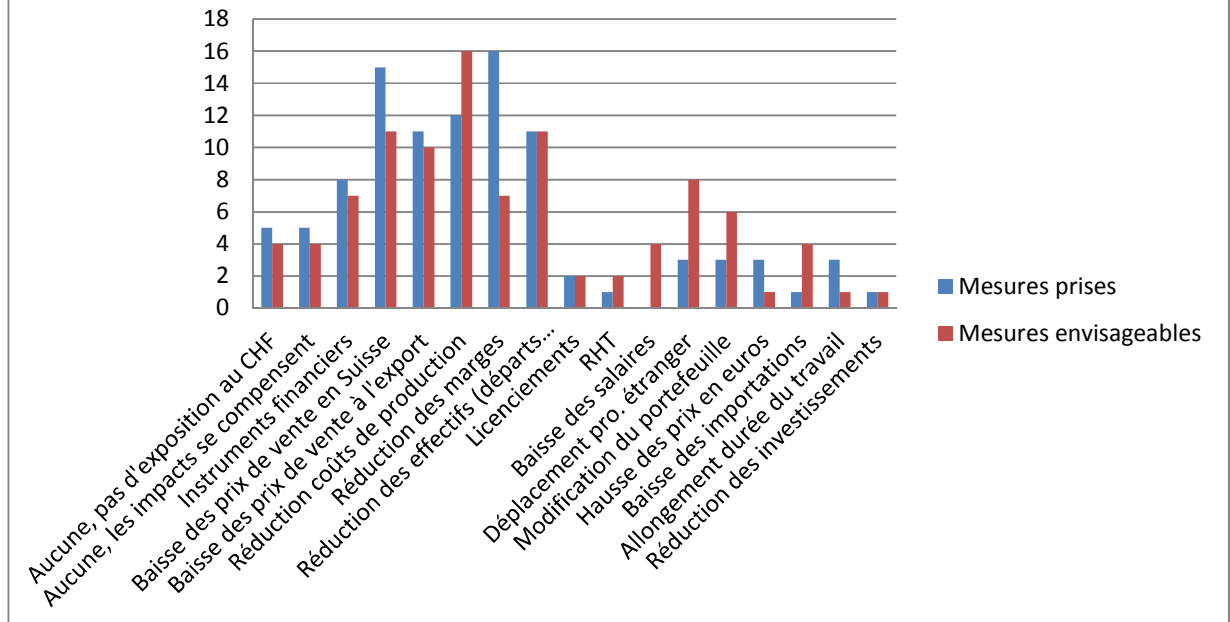
On constate que les mesures sur les prix de vente ainsi que celles concernant les marges bénéficiaires ont été les plus utilisées. Cela confirme les résultats d'un sondage que la CCF a effectué mi-septembre auprès de ses entreprises membres exportatrices : l'action sur les marges a été celle de 93% des entreprises exportatrices interrogées.

Dans une seconde phase, la réduction des effectifs au moyen des départs naturels, la réduction des coûts de production, la modification du portefeuille de produits et services, et dans une moindre mesure, la délocalisation partielle de la production à l'étranger sont des mesures plébiscitées. Là aussi, les résultats du sondage de la CCF auprès des entreprises exportatrices sont confirmés.

Enfin, l'allongement de la durée du travail (une mesure qu'environ cinq grandes entreprises du canton ont déjà prise) ainsi que la baisse des salaires apparaissent aussi. Par contre, les mesures comme les réductions d'effectifs par licenciements ou la réduction des investissements ne sont pas à l'ordre du jour. Ce qui est une bonne nouvelle.

Graphique 2. Mesures déjà prises et envisageables pour faire face aux effets du franc fort

(Toutes les entreprises - Source: Observatoire fribourgeois de l'économie)



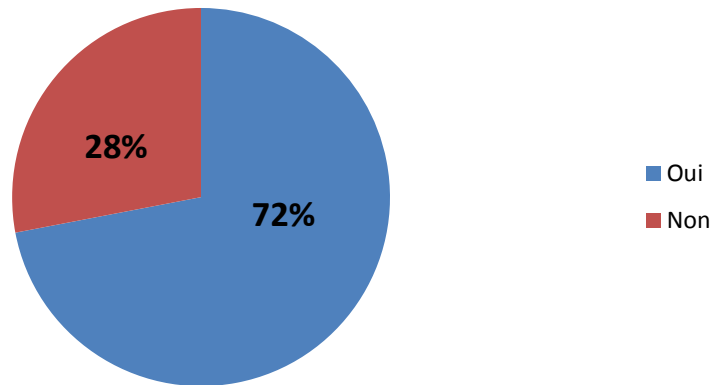
L'image qui se dégage de cette comparaison est donc celle d'entreprises qui font face raisonnablement et rationnellement à la crise du franc fort. Certaines, notamment dans la branche exportation, en ont déjà anticipé les effets et souffrent dès lors moins. Ce résultat confirme celui du premier sondage qui montrait que quatre entreprises sur dix prendraient d'abord des mesures chez elles pour faire face à la crise avant de demander aux pouvoirs publics.

D'ailleurs, ce qu'elles apprécient dans la mesure de la BNS n'est pas tant la fixation d'un niveau plancher que le fait d'avoir « plus d'air pour se réorganiser » et une « certaine sécurité » pour mieux voir le deuxième semestre 2011.

Mais aucune n'est dupe : si le cours-plancher à 1,20 contre un euro est un premier pas dans la bonne direction, « combien de temps cela peut-il durer » ? En tout cas et dans l'immédiat, toutes les entreprises interrogées pensent pouvoir vivre avec le cours-plancher : c'est l'avis de 72% d'entre elles (voir graphique 3 ci-dessous).

Graphique 3. Le cours plancher à 1,20 est-il viable pour votre entreprise?

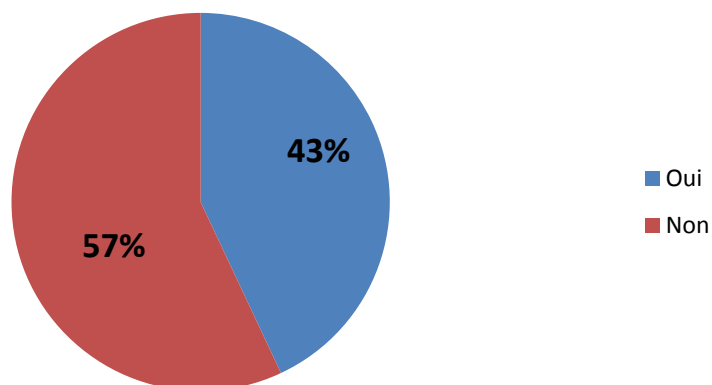
(Toutes les entreprises - Source: Observatoire fribourgeois de l'économie)



Quand on ne considère que le sous-secteur des entreprises sous-traitantes actives à l'exportation, l'image est par contre différente (voir graphique 3a ci-dessous) : 57% pensent que ce cours n'est pas viable pour leur entreprise. Un constat qui reflète d'ailleurs le climat ambiant dans la branche des industries exportatrices suisses.

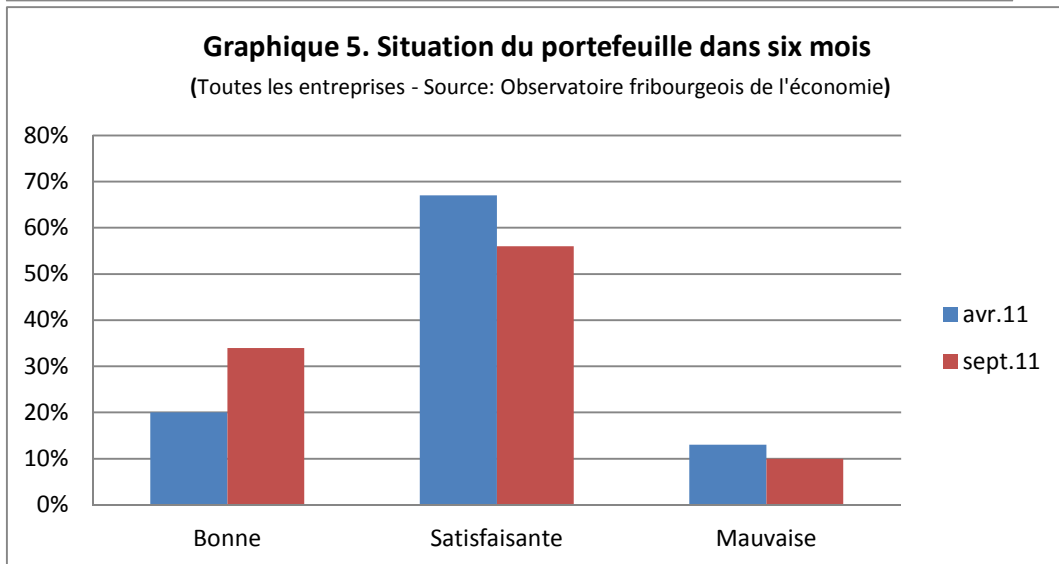
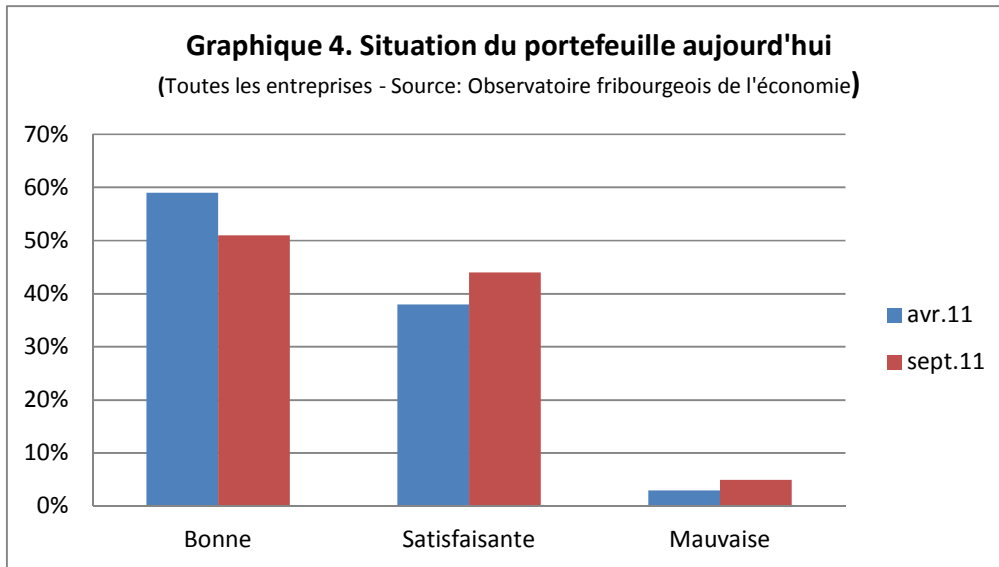
3a. Le cours plancher à 1,20 est-il viable pour votre entreprise exportatrice?

(Source: Observatoire fribourgeois de l'économie)



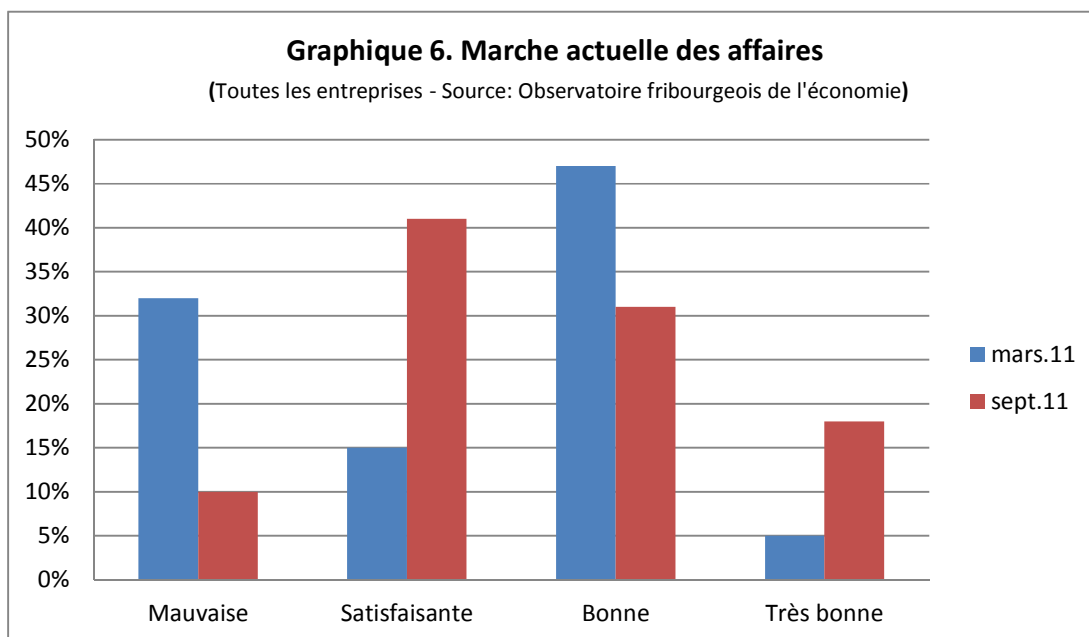
b. Etat du portefeuille de commandes

Questionnées sur l'état de leur portefeuille de commandes, les entreprises fribourgeoises restent confiantes. C'est l'image qui peut en effet ressortir de la comparaison de leurs réponses en mars-avril dernier et en septembre à cette question, en ce qui concerne l'état actuel (graphique 4) et dans une perspective à six mois (graphique 5)



Ceci est corroboré par les réponses à la question précise de savoir comment les entreprises jugent la marche actuelle de leurs affaires (voir graphique 6). Sur une échelle de 1 (catastrophique) à 5 (très bonne), 16 d'entre elles la notent à 3 (41%) et 19 (49%) bonne et très bonne. De fait, 10% des entreprises interrogées

constatent que le franc fort a eu un effet positif sur leur chiffre d'affaires (voir graphique 1). Seules 4 entreprises (10% des entreprises interrogées) pensent que la marche actuelle de leurs affaires est mauvaise. C'est trois fois moins que lors du premier sondage.



c. L'attitude des pouvoirs publics

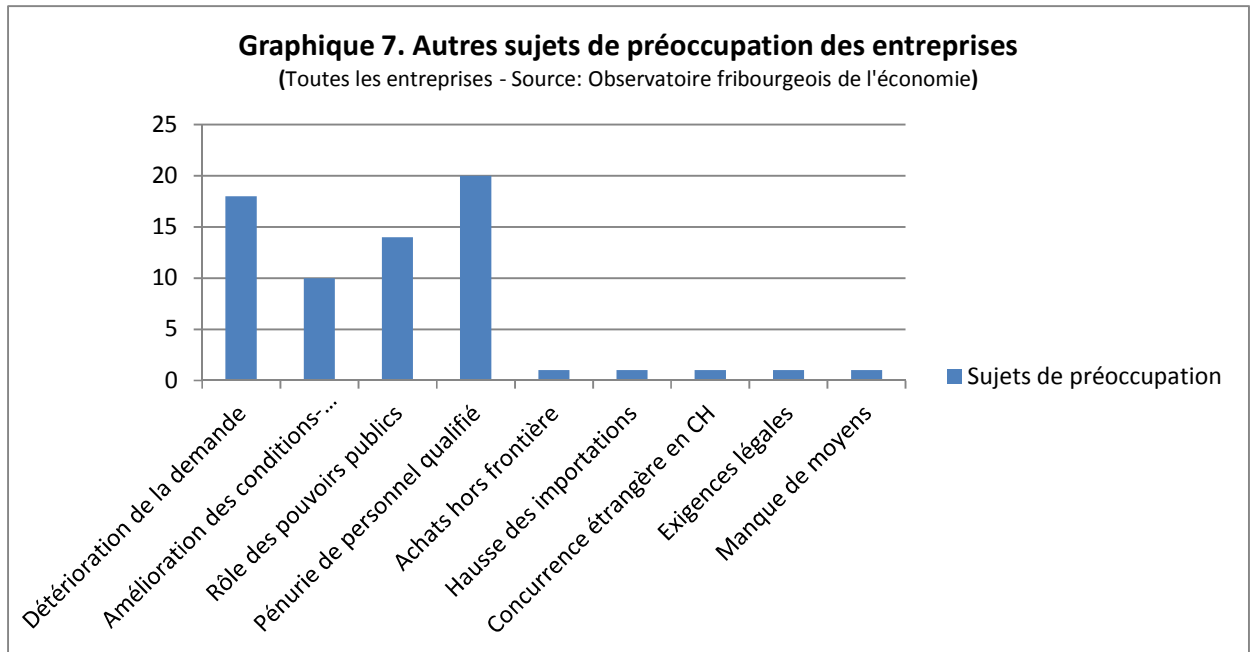
A peine une moitié des entreprises interrogées (54%) pensent que les pouvoirs publics peuvent agir sur la force du franc. Onze d'entre elles (28%) pensent même ne rien pouvoir attendre d'autre que la fixation d'un cours-plancher pour faire face à ce phénomène.

De la même manière que, dans le premier sondage de mars-avril, seules un quart d'entre elles pensaient que les pouvoirs publics pourraient prendre des mesures utiles pour influencer la situation, aujourd'hui, elles attendent surtout une mise en place rapide des mesures prises.

D'autres mesures des pouvoirs publics seraient-elles utiles ? Une baisse de la fiscalité, bien sûr. Mais aussi, des programmes d'aide à l'innovation, des investissements dans les infrastructures, le soutien au chômage partiel et une surveillance réelle des prix. On perçoit aussi, de la part de certaines PME un énervement certain quant aux bénéficiaires du programme financier de soutien : « On danse sur le ventre des exportateurs ! »

d. Les préoccupations des entreprises fribourgeoises

Finalement (voir graphique 7 ci-dessous), les autres préoccupations des entreprises fribourgeoises restent les mêmes qu'au printemps : essentiellement, la détérioration de la demande sur les marchés et la pénurie de personnel qualifié.



Dans le climat actuel, quelques éléments positifs ressortent aussi. Parmi eux, il y a notamment le fait que le personnel qualifié des entreprises reste stable. Mieux, certains notent que « les travailleurs se sentent très concernés par la situation actuelle et prêts à agir ». De même, la situation intérieure reste bonne en termes de consommation et de conditions financières. Il y a un bon climat en termes de taux hypothécaires et d'immobilier ainsi que dans la stabilité du pouvoir d'achat.

2. Constats et propositions

3.1. Constats

Deux des constats déjà faits en mars-avril restent :

- Le manque de personnel qualifié.
- Le fait que les entreprises font avant tout confiance dans leurs propres capacités.

Quelques nouveaux constats peuvent être faits.

- **Adaptation à la situation :**

Concernant la crise du franc fort, on note donc que les entreprises ont pris le taureau par les cornes et qu'elles réussissent, pour la plupart d'entre elles, à s'adapter à la situation. Ceci est facilité par la décision de la BNS de fixer un cours-plancher à 1,20 contre un euro.

- **Bonne marche des affaires :**

Par rapport au premier sondage, on ne peut pas dire que la reprise économique soit infirmée : la marche des affaires est bonne. La bonne activité est implicitement confirmée dans toutes les branches.

- **Marges sous pression :**

Les entreprises ont effectivement souffert au niveau de leurs marges. On peut se hasarder à dire que, si 2011 sera une année très contrastée, elle le sera surtout et sans doute négativement au niveau bénéficiaire.

Donc certainement en termes de rentrées fiscales pour l'Etat fédéral, cantonal et communal. Cette situation aurait sans doute pu être évitée s'il y avait eu plus de réactivité en ce qui concerne les conditions-cadre au niveau fiscal.

3.2. Recommandations

- Agir politiquement pour maintenir à court terme le cours-plancher à 1,20 contre un euro: cela permet aux entreprises de se réorganiser et de se préparer pour faire face à un franc chroniquement fort.
- Agir sur les conditions-cadre économiques dans le canton pour favoriser le maintien du personnel qualifié dans les entreprises et éviter des mouvements de délocalisation qui commencent à être effectifs.
- Renforcer la communication avec les collaborateurs des entreprises en ce qui concerne la crise du franc : les mesures de chômage partiel et d'augmentation des heures de travail semblent être bien comprises ; il faut renforcer le dialogue social à ce niveau.

3. A propos de l'Observatoire fribourgeois de l'économie

L'Observatoire fribourgeois de l'économie est le fruit d'une initiative commune de la Chambre de commerce Fribourg (CCF), de la Banque cantonale de Fribourg, de la Direction de l'économie et de l'emploi (DEE), des milieux académiques et des entreprises, qui participent activement à ses travaux.

Piloté par un groupe de travail mixte, il a pour but de fournir régulièrement aux acteurs économiques du canton et aux Autorités une photographie de la situation conjoncturelle et structurelle de ses entreprises. Cette photographie est réalisée au moins deux fois par an.

Le deuxième sondage de l'Observatoire fribourgeois de l'économie a été réalisé entre le lundi 12 et le lundi 19 septembre 2011 auprès de 40 entreprises de sept branches de l'économie cantonale.

Fribourg, le 10.10.2011

Paul Coudret, Coordinateur de l'Observateur fribourgeois de l'économie